

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2008

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 octobre 2008 à 21 h 25, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES :**

Mesdames Lucie Désilets, Michelle Laguë, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud  
Monsieur Michel Gervais

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :**

Du primaire: Monsieur Nicolas Léonard  
Du secondaire : Monsieur Michel Parent

**SONT ABSENTS:**

Madame Suzanne Gagnon Poulin  
Monsieur Normand Héroux

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

Mesdames Nathalie Boisclair, Francine Chabot et Colette Larose

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur André Byette, directeur général  
Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint  
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe  
Monsieur Daniel Ouimet, directeur général adjoint  
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications  
Madame Sophie Lussier, directrice adjointe au Service des ressources humaines

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.  
Il est 21 h 25.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

**9-CE-2008-2009**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Michelle Laguë :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en retirant les points 6.1, 6.2 et 6.3.

**Adoptée à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. 3.1 Procès-verbal: Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 23 septembre 2008
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
  - 5.1 Achat d'une presse d'imprimerie pour le Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
  - 8.1 Octroi de contrat - Programme d'aide aux employés (PAE)
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**10-CE-2008-2009**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2008**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Michel Gervais que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2008 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2008

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

11-CE-2008-2009

**ACHAT D'UNE PRESSE D'IMPRIMERIE POUR LE CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE JACQUES-ROUSSEAU**

**CONSIDÉRANT** que le Centre de formation professionnelle offre le programme Imprimerie conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles;

**CONSIDÉRANT** la désuétude du matériel pédagogique existant;

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour le Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau d'avoir des équipements permettant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée répondant aux réalités de la société et du marché du travail;

**CONSIDÉRANT** que le choix de cet équipement respecte la politique régissant l'octroi de contrats d'achats de biens et de services à la Commission scolaire Marie-Victorin;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Nicole Leblanc:

**QUE** le directeur du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau soit autorisé à procéder à l'achat de la presse 4 couleurs Heidelberg SM 52-4 avec extension High pile 2002, au montant de 350 000 \$ incluant les taxes, et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

12-CE-2008-2009

**OCTROI DE CONTRAT - PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)**

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Commission scolaire Marie-Victorin d'offrir à son personnel, aux membres du Conseil des commissaires et à leur famille immédiate l'accès à un programme d'aide aux employés;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public réalisé conformément à la Politique concernant les achats de biens et services;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité d'analyse des soumissions;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Gervais :

**QUE** le contrat du programme d'aide aux employés soit octroyé à la firme Jacques Lamarre & Associés inc. au coût de 84 000 \$ pour chacune des

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2008

2 années du contrat pour un taux d'utilisation prévu de 6% pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 31 octobre 2010, ce contrat étant renouvelable pour une année supplémentaire;

**QUE** monsieur André Byette, directeur général, soit mandaté pour procéder à la signature du contrat.

**Adoptée à l'unanimité**

**AUTRES POINTS**

Aucun autre point n'a été abordé.

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS**

Aucun commissaire représentant les parents n'a pas pris la parole.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 21 h 32.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale